

# PRIX INNOVATION 2024

Date limite de mise en candidature : Le 23 février 2024

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être un organisme à vocation culturelle;
- Être en activité en Abitibi-Témiscamingue depuis au moins 3 ans;
- Démontrer que l'intégration de pratiques innovantes apporte des changements positifs au sein de l'organisme ;
- Avoir des activités significatives intégrant ou découlant de l'usage de nouvelles pratiques innovantes et ayant un rayonnement régional;

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Intégrer des changements au point de vue de sa démarche, de ses pratiques, de ses apprentissages, etc.;
- Démontrer que ces changements de pratiques innovantes aident l'organisme ;
- Contribuer au rayonnement de l'Abitibi-Témiscamingue par l'usage de ses pratiques innovantes ;
- Faire preuve de dynamisme et d'avant-gardisme au niveau des pratiques émergentes.

Le Prix Innovation est **PLURIDISCIPLINAIRE** : les organismes culturels de toutes les disciplines sont admissibles.

## DOCUMENTS À SOUMETTRE AVEC VOTRE FORMULAIRE

- Présentation de l'organisme : mission, vision, orientations (maximum 3 pages);
- Logo de l'organisme ;
- Dossier d'appui (maximum de 4 exemples de changements innovateurs [activités, processus organisationnel ou processus créatif, etc.] démontrant votre intégration des pratiques innovantes), OU lettre d'appui (maximum une) ;
- Dossier de presse (maximum 5 pages), s'il y a lieu ;
- Description des changements innovateurs (maximum 3 pages). Dites-nous-en quoi l'intégration ou l'usage des pratiques innovantes dans la réalisation de vos activités se démarque et pourquoi vous méritez ce prix en regard de votre contribution au milieu artistique et culturel, que ce soit au niveau de l'inclusion, de l'écoresponsabilité, des technologies, etc. ou de la mise en œuvre de celles-ci, etc.

**DÉPOSER UNE  
CANDIDATURE**